



Aebischer Susanne, Schoenenweid André

Avenir du SICHH et stratégie dans l'innovation et la recherche - Etat de la situation

Cosignataires : 0

Date de dépôt : 22.01.21

DICS

Dépôt

L'innovation et la recherche dans le canton de Fribourg méritent d'être mieux soutenues. L'élaboration d'une loi cantonale sur l'encouragement de l'innovation et la recherche, de manière analogue aux cantons de Berne et d'Argovie, pourrait être une solution d'avenir en regard des ambitions affirmées par le Conseil d'Etat. Cette nouvelle loi cantonale sera certainement un signal très positif dans ce domaine très concurrentiel de la recherche et permettra de meilleures chances de succès dans la reconnaissance et l'attribution de contributions financières par les instances fédérales.

Le centre de recherche SICCH a démontré toutes ses compétences et sa grande utilité en cette période de pandémie. Il faut également relever que le SICHH a, ces dernières années, revu et affiné dans sa stratégie pour se positionner dans des domaines très évolutifs, profitables et pérennes.

En effet, le diagnostic est un modèle d'avenir et un outil indispensable à la médecine de précision personnalisée avec des développements très prometteurs dans les domaines des traitements médicaux d'avenir.

Le SICHH a réorienté sa stratégie par la création du Swiss Smart Diagnostics dans ce domaine du diagnostic en vue de déposer sa candidature pour la reconnaissance de centre de compétence nationale et d'obtenir une contribution fédérale nécessaire à son développement.

Le 17 décembre 2020, le SEFRI a reconnu la démarche positive du SICHH en tant que centre TST, en mettant en évidence sa plateforme technologique et sa collaboration avec des acteurs de l'économie. Selon l'expertise du CSS, le SICHH présente toutefois quelques lacunes dans son business plan et son organisation structurelle doit être améliorée.

Malgré les divers points positifs relevés, le SEFRI a rejeté la demande relative à l'obtention d'une contribution fédérale.

Le SICHH mérite toute l'attention du monde politique fribourgeois et devra se réformer en fonction des points relevés par l'expertise du CSS et par les résultats de l'audit demandé par le Grand Conseil.

Le SICHH a un fort potentiel de développement dans ce secteur du diagnostic, les moyens financiers étatiques doivent lui être alloués en vue de garantir son existence ces prochains mois.

Nous posons les questions suivantes au Conseil d'Etat :

1. Le Conseil d'Etat a pris connaissance de la décision du SEFRI du 17 décembre 2020 et quelles sont les décisions que le Conseil d'Etat pense-t-il prendre à court terme en vue de soutenir le SICCH pour ces prochains mois ?

2. Quelle est la stratégie financière et administrative du Conseil d'Etat dans son soutien au SICHH en vue du maintien de l'activité du SICHH ces prochaines années ?
 3. Comment le Conseil d'Etat voit l'avenir du SICHH et souhaite-t-il l'intégrer dans des structures de recherche existantes par exemple dans le cadre de l'Université ou dans la HES-SO Fribourg ?
 4. Le SICCH pourrait présenter une nouvelle demande de reconnaissance auprès du SEFRI en 2023 ; le Conseil d'Etat va-t-il présenter au Grand Conseil ces prochains mois un nouveau crédit cadre pour poursuivre les activités redimensionnées du SICHH ?
 5. Le rejet de la contribution fédérale par le SEFRI pour le SICHH est un très mauvais signal pour l'innovation dans le canton, le Conseil d'Etat va-t-il mettre en œuvre une nouvelle loi cantonale sur l'encouragement de l'innovation et la recherche ?
-